

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

05/06/2018

L'an deux mille dix huit et le onze juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH (Proc.)
Mme CAHUZAC

D.C.M. N° 6.9

Tarif d'abonnement Eau appliqués aux locataires de la Résidence les Marronniers et du Presbytère.

Absents excusés :

Mr AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (Proc. M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Monsieur PIZZATO Jean-Luc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les locataires de la Résidence les Marronniers, du Presbytère, du logement de la Mairie et du Restaurant n'ont pas de compteur d'eau individuel, mais uniquement des compteurs défalqueurs dont le relevé de consommation est effectué une fois par an. La facturation est établie par les services de la Mairie en fonction des tarifs appliqués par la SEMP PSP.

Monsieur le Maire propose de demander aux locataires une participation pour l'abonnement de l'eau d'un montant de 10,50 € par an et par locataire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de demander aux locataires de la Résidence les Marronniers, du Prebytère, du logement de la Mairie et du Restaurant une participation pour l'abonnement de l'eau pour un montant TTC de 10,50 € par an et par locataire. Ce montant sera révisable et suivra la tarification établie par la SEM PSP.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 14.06.2018

Pour extrait conforme,

Mairie, le 13 juin 2018

Le Maire,

